



Journée d'action du 30 Novembre 2017
Jour de la Commission Paritaire de Branche
Tous à 7h30 aux AG sur sites pour nos droits !!!

Nous y voilà ! Les employeurs sont déjà en mode MACRON !!!

La fin de nos CHSCT et de nos IRP (division par 2 des moyens et centralisation des moyens au national par le biais d'une CSE au détriment de la proximité), la fragilisation du CDI avec plafonnement des indemnités prud'homales, généralisation des CDI projet à tous les domaines d'activités, fin du principe de faveur et généralisation de l'inversion de la hiérarchie des normes ainsi que les atteintes sur le financement de notre Sécu, nos retraites, et notre pouvoir d'achat, sans oublier la suppression prévue de la moitié de nos moyens bénévoles à la prochaine CPB du 30 Novembre !

Parlons-en de notre pouvoir d'achat : suite au conflit de ce début d'année, les employeurs font savoir qu'ils ne joueraient pas la provocation en annonçant 0%, mais plutôt 0,2 ou 0,3 % de hausses du SNB ! Quant aux avancements de 0,5 à 0,7 % de la masse salariale. Mais ces directions méprisantes peuvent mieux faire !

Sur MARSEILLE, la direction GRDF après avoir accaparé l'attention des gaziers avec le projet EOAI (évolution de l'organisation des activités d'intervention), a trouvé un nouvel os à ronger annonçant la recherche d'un autre site sur la partie nord, impactant 96 agents.



A l'USR, la direction annonce au personnel qu'il allait aussi déménager du Patio ! A qui le tour ? Et bien à tous, si nous laissons faire... Mais le personnel n'est plus dupe, en témoigne un taux de grévistes nettement en hausse lors de la journée d'action du 16

Novembre dernier et une confiance renouvelée à la CGT avec 49,11% des voix lors des élections CMCAS.

Il est nécessaire, maintenant, d'ancrer nos actions dans l'entreprise afin de rétablir le rapport de force nécessaire à l'aboutissement de nos revendications légitimes.

PREMIER ACTE !

Une concertation efficace entre tous les agents de nos entreprises, la rédaction d'un cahier revendicatif commun, des Assemblées Générales participatives et constructives. La question n'est donc plus de savoir si les salariés réagiront, mais quand ils réagiront et décideront de ne plus fermer la bouche et quels moyens ils utiliseront pour imposer le retour au bon sens. A ce moment-là, les employeurs devront assumer leur choix de l'autoritarisme comme norme de relation sociale. C'est aussi un aveu de faiblesse : **quand on cherche à contraindre, c'est parce qu'on est incapable de convaincre.** En effet, on ne pourrait reprocher aux salariés à qui on enlève la possibilité de faire avancer leurs revendications par le biais d'instances de représentation de rechercher d'autres modes d'expression. On ne peut pas attendre non plus d'une CGT qu'on n'écoute pas, qu'on veut faire taire et souvent que l'on méprise, qu'elle régule, demain, cette expression du personnel. **LES ENJEUX SONT FAITS !!!**